

<http://cplittoralouest.catholique.fr/Questions-a-des-laics-associés.html>



# Questions à € des laïcs associés

- Communauté des paroisses -



Date de mise en ligne : lundi 2 février 2015

---

Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits

réservés

---

**2015 est l'année de la Vie Consacrée. Marie-Reine, Yolande, Gildas, Michèle et Jean-Louis habitent la paroisse Notre Dame de la Mer. Ils sont membres Associés de la famille spirituelle des Filles du Saint-Esprit et nous expliquent leur engagement.**



Associés FSE Plérin de GàD : Yolande Andrieux, Gildas Guennic, Marie Reine Morvan, Jean-Louis Kervizic (absente sur la photo Michèle Kervizic).

## Qui sont les Associés ?

Dans la congrégation des Filles du Saint Esprit, il existe trois statuts :

- les religieuses qui ont prononcé leurs vœux et vivent en communauté,
- les laïcs consacrés qui ont prononcé leurs vœux mais ne vivent pas en communauté
- et les laïcs associés qui se sont engagés à vivre dans la spiritualité de la Congrégation tout en menant une vie ordinaire.

D'autres congrégations religieuses ont aussi des membres associés avec des formes différentes d'engagement.

Les laïcs associés sont des baptisés qui veulent vivre une vie enracinée en Jésus-Christ. Des femmes, des hommes, mariés, divorcés, célibataires, des diacres et même des prêtres, de toutes origines et de tous âges voulant vivre une solidarité avec des frères et sœurs situés dans l'Église et la société et mobilisés par la marche à la suite du Christ. Les Associés sont de plus en plus nombreux dans toutes les pays où est présente la Congrégation (500 dans le monde, 116 en France). Depuis quelques années, les liens se développent entre eux, au plan national et international.

Dans le diocèse de St Brieuc, seize laïcs ont choisi le statut d'Associés en partageant la spiritualité et la mission des Filles du Saint Esprit (FSE). Cinq habitent sur notre paroisse : Marie-Reine Morvan, Yolande Andrieu, Gildas Guennic, Michèle et Jean-Louis Kervizic.

*« Au coeur de notre vie de famille, au travail, dans nos loisirs, nos relations sociales, nos divers engagements, nous cherchons à nous ouvrir davantage à l'Esprit-Saint, force d'amour », expliquent-ils. « Nous essayons de nous rendre plus attentifs aux besoins des plus fragiles. Nous voulons donner à l'Église un visage d'humanité fraternelle près de nous et par delà les frontières, trouver un sens à notre vie en approfondissant et en ressourçant notre foi ».*

## Quel a été le déclic de votre engagement ?



Les premiers Associés aux FSE se sont engagés en 1997 dans le Finistère. « *Mon engagement date de 2000* », précise Marie-Reine. « *Je travaillais avec Soeur Christiane Le Pape. Elle voulait ouvrir la Congrégation à des personnes souhaitant partager leur spiritualité. Notre groupe s'est peu à peu étoffé, il organise maintenant ses rencontres à Rennes* ».

« *Mes premiers contacts datent de 2007 avec des personnes d'Yffiniac et de Pordic* », confie Yolande. « *Après 2 ans de formation avec Marie-Reine et Soeur Roseline, je me suis engagée en février 2009. En arrivant de la région parisienne, j'avais un besoin profond d'appartenance à une équipe, à une famille spirituelle. J'ai découvert le statut des Associés quelques mois avant la fête du tricentenaire de la Congrégation. Cela a résonné en moi* ».

Pour Gildas, Michèle et Jean-Louis, c'est au Légué que le déclic s'est produit, lors d'une réunion liée au 300<sup>e</sup> anniversaire de la Congrégation des FSE. Après plusieurs rencontres et un temps de formation avec Soeur Roseline, ils se sont engagés en septembre 2011 [1]. Aujourd'hui, il existe trois équipes dans le diocèse : celle de Plérin, une autre à Guingamp et une troisième en Centre-Bretagne.

## Avez vous été appelé ou est-ce une démarche personnelle ?

Il s'agit bien d'une démarche personnelle car chacun rédige une lettre de motivation en expliquant ses souhaits. Avant de s'engager, chaque associé chemine dans la formation qui comporte l'étude de textes bibliques et des fondements de la Congrégation. Comment vivre l'Évangile selon l'esprit des FSE et cheminer à la suite de Marie Balavenne et de Renée Burel, co-fondatrices de la Congrégation avec le Père Jean Leuduger ?

## En quoi consiste votre engagement ?

Les Associés sont liés par un simple engagement renouvelable tous les ans. Ils ont en commun un livre de vie. « *Chacun, à notre façon, nous venons en support aux actions de la Congrégation, par notre aide, notre réconfort* », souligne Gildas. « *Cet engagement donne du sens et de la consistance à notre vie à travers le choix évangélique* », ajoute Marie-Reine. « *Ce que l'on vit en tant que laïc, nous l'échangeons avec les religieuses. Notre engagement unifie notre vie, dans l'esprit de la famille FSE* », précise Jean-Louis. Pour Yolande, « *l'engagement en tant que laïc associé concrétise notre baptême et met l'Esprit-saint au centre de notre vie* ».

Tous ont le sentiment d'appartenir à une famille spirituelle ouverte malgré les 300 ans de la Congrégation. « *Cela ne sent pas la poussière* », résume Yolande. « *On avance par des temps forts. Je ressens de plus en plus l'esprit de*

*famille* ». Dans une dimension de fraternité, ils s'engagent à se faire proches de tous, à être des veilleurs, des sentinelles d'espérance.

Deux fois par an, le 8 décembre et à la Pentecôte, la Supérieure générale oriente le cheminement des équipes de la Famille spirituelle des FSE avec deux lettres. Pour l'année 2015, le thème retenu est « **la joie de l'Évangile** » [2]. Une bonne piste de travail pour les prochains mois.

## Comment le vivez vous sur la paroisse ?

Chacun vit un engagement particulier au sein de la paroisse (équipe funéraires, jeunes â€¦). Le plus souvent par l'attention aux plus fragiles de notre société qui n'ont plus la force ou la santé pour se déplacer à l'église. « *En réunion d'équipe, on reparle souvent du service que l'on peut apporter. C'est important d'avoir cette relecture et d'avoir aussi le sentiment d'appartenance à la paroisse et de faire Église. On parle beaucoup de la vie et on s'écoute mutuellement* ».

## Qu'est ce que cela a changé dans votre vie ?

Être laïc associé n'a pas changé les modalités de la vie familiale. Il n'y a rien d'extraordinaire. « *On fait les mêmes actes en les ayant davantage réfléchis. La vie simple de tous les jours est guidée par l'Esprit Saint qui devient acteur et agit en nous* ».

« *Deux rencontres sont organisées par trimestre, pour essayer d'approfondir notre foi, de nous entraîner à l'alimenter à partir de l'Évangile. C'est dans les choix que nous faisons dans la vie ordinaire que nous vivons notre engagement d'Associés. Nous trouvons dans nos équipes et nos rassemblements une grande convivialité, un accueil simple, beaucoup d'amitié et une grande force pour vivre l'Évangile sur nos terrains de vie* ». Jeunes, couples, célibataires â€¦ quel que soit leur âge peuvent puiser là une sève qui construit la vie solidement et joyeusement.

Post-scriptum :

Voir aussi l'article [Lundi 2 février 2015, fête de la lumière et de la vie consacrée â€¦](#)

---

[1] [Quand des laïcs s'associent aux consacrées â€¦](#)

[2] *Extraits du message de la Supérieure Générale (8 décembre 2014)*

« **Réjouis-toi** », dit l'Ange à Marie. Les orientations du Chapitre Général 2014 de la Congrégation des Filles du Saint Esprit vont dans le même sens. « Réjouissez-vous ! », dit sa lettre à tous les consacrés, à l'occasion de l'Année de la vie consacrée. Mais qu'est-ce donc que cette joie dont on parle tant, tout d'un coup, dans l'Église ? Devant tant de violence, d'injustice, de droits humains bafouésâ€¦ comment peut-on parler de joie ? La joie n'est pas le fruit du bien-être physique, elle n'est pas liée à la santé, la réussite économique ou sociale. Ce n'est pas non plus le plaisir, ni la gaieté, ni même le bonheur. Toutes ces choses sont bonnes et légitimes mais elles ne sont pas la joie. Pour nous chrétiens, la joie est d'un autre ordre. Elle ne dépend pas de nous, elle est de l'ordre de la grâce. Elle est donc gratuite et offerte à tous. C'est un don de l'Esprit. On ne peut pas se la donner à soi-même. On peut seulement la recevoir, la reconnaître, l'accueillir â€¦ ou pas. Jésus dit à ses disciples « *Soyez heureux, vous les pauvres, soyez heureux vous qui avez faim â€¦ Réjouissez vous et sautez de joie* ». Le motif de cette joie est le même que pour Marie : « *Le Royaume de Dieu est à vous* ». Comme à Marie, la joie vous est donnée, dit Jésus, à vous qui croyez en la présence aimante et agissante de Dieu dans votre vie telle qu'elle est ici et maintenant. Cette joie, elle peut coexister avec vos larmes, votre faim, vos révoltes, avec votre combat intérieur. Souvent la recherche du bien-être ou au contraire la souffrance nous centrent sur

## Questions à â€ des laïcs associés

---

nous-mêmes et nous isolent. La joie, elle nous décentre, nous dilate et nous libère de nous-mêmes parce qu'elle nous tourne vers Dieu et vers les autres. Dans notre vie de tous les jours, avec ses ombres et ses lumières, nous arrive-t-il d'être visité par la joie de Dieu ?